

## Note de présentation du budget primitif (BP) 2025

### 1) Les éléments de contexte dans lesquels s'inscrit le vote du BP 2025

Le contexte économique dans lequel s'inscrit le budget primitif 2025 est le suivant (données projet de loi de finances 2025 au 19/11/2024) :

- Faible taux de croissance prévisionnel du PIB sur 2025 : + 1,1% ;
- Inflation moindre que celle de 2024 : + 1,8 % ;
- Un déficit public toujours élevé en 2025 (5 % attendus) tout comme le ratio de dette publique/PIB (114,7 %).

### 2) Les orientations budgétaires de la ville d'Auch en 2025

Les orientations budgétaires sont les suivantes : stabilité des taux, endettement maîtrisé, limitation des dépenses d'équipement à 6,92 M€ nets de subventions.

Le budget 2025 se caractérise par la continuation des deux grands projets de requalification urbaine : la caserne Espagne et le quartier du Garros.

### 3) Les dépenses et recettes de fonctionnement

Le budget primitif 2025 permet de faire face à l'inflation actuelle qui touche plus spécifiquement l'ensemble de nos prestations de services.

Par rapport aux montants budgétés en 2024, la masse salariale est prévue en augmentation de + 2,66 %. Le montant des subventions versées aux associations est stable. L'attribution de compensation versée à l'agglomération augmente de 20 k€. Les charges financières sont en augmentation de +10 k€.

En ce qui concerne les recettes, les produits des services, du domaine et des ventes diverses restent stables. En revanche le produit des impôts et taxes, qui constituent les principales recettes soit 21,8 M€, sont en légère augmentation de + 1,28 % du fait notamment de la revalorisation légale des bases fiscales. Les dotations et participations attendues sont en augmentation par rapport à 2024 du fait de l'attribution de subventions exceptionnelles et de compensations fiscales en hausse. Les recettes liées aux locations d'immeuble sont en diminution de -14 k€.

### 4) Les dépenses et les recettes d'investissement

Les principales opérations d'équipement sont constituées (D/R) comme suit :

- D'investissements réguliers sur le patrimoine de la commune ;
- D'investissements entrant dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) ;
- D'investissements entrant dans le cadre du projet de réaménagement de la caserne Espagne ;
- D'opérations diverses moins importantes.



Le total des investissements s'élève à 12,31 M€ subventionnés à hauteur de 4,39 M€ et financés également par des produits de cession à hauteur de 1 M€ (Caserne Espagne) Soit 6,92 M€ nets.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 2,2M€ en diminution de - 500 k€ par rapport à la somme budgétée l'an dernier.

Les recettes réelles, hors subventions indiquées ci-dessous se composent du Fonds de Compensation pour la TVA (800 k€) ou encore du produit de la taxe d'aménagement (100 k€).

### 5) Montant des budgets consolidés

Le budget principal s'élève à 48 935 162 € répartis comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	16 667 376,00	16 667 376,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		16 667 376,00	16 667 376,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	32 267 786,00	32 267 786,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		32 267 786,00	32 267 786,00
TOTAL DU BUDGET (4)		48 935 162,00	48 935 162,00

Les quatre budgets annexes s'équilibrent comme suit :

➤ Budget annexe eau

			<b>EXPLOITATION</b>		
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	311 800,00		311 800,00	
+		+		+	
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00	
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00		(si excédent) 0,00	
=		=		=	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>311 800,00</b>		<b>311 800,00</b>	
			<b>INVESTISSEMENT</b>		
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00		0,00	
+		+		+	
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00		(si solde positif) 0,00	
=		=		=	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
			<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>311 800,00</b>		<b>311 800,00</b>	

## ➤ Budget annexe assainissement

<b>EXPLOITATION</b>			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	110 000,00	110 000,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>110 000,00</b>	<b>110 000,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>110 000,00</b>	<b>110 000,00</b>

➤ Budget annexe gestion des eaux pluviales

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	100 000,00	100 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		100 000,00	100 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		100 000,00	100 000,00

## ➤ Budget annexe SPANC

<b>EXPLOITATION</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 000,00	12 000,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>

A noter que pour l'ensemble des budgets, il n'est pas prévu de recourir aux procédures d'autorisations de programme (AP) et d'autorisations d'engagement (AE).

6) Les niveaux d'épargne

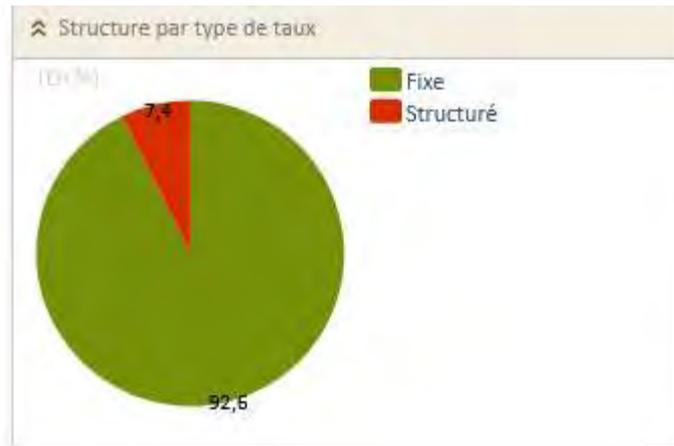
Les niveaux d'épargne sont retracés ci-dessous.

	CA 2021	CA 2022	CA 2023
011 Charges à caractère général	5 197 075 €	5 863 617 €	5 995 424 €
012 Charges de personnel	13 685 989 €	14 221 866 €	14 581 069 €
014 Atténuations de produits	2 525 720 €	3 022 218 €	2 754 486 €
65 Autres charges de gestion courante	1 379 170 €	1 350 430 €	1 365 113 €
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE (A)</b>	<b>22 787 954 €</b>	<b>24 458 131 €</b>	<b>24 696 092 €</b>
013 Atténuations de charges	86 737 €	89 595 €	39 880 €
70 Produits services, domaine	2 533 052 €	2 574 354 €	2 644 171 €
73 Impôts et taxes	19 930 265 €	20 506 894 €	455 672 €
731 Fiscalité locale			21 280 382 €
74 Dotations et participations	6 100 385 €	6 646 794 €	6 330 743 €
75 Autres produits de gestion courante	101 832 €	65 683 €	225 463 €
<b>TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE (B)</b>	<b>28 752 271 €</b>	<b>29 883 320 €</b>	<b>30 976 312 €</b>
<b>EXCEDENT BRUT COURANT = B-A</b>	<b>5 964 317 €</b>	<b>5 425 189 €</b>	<b>6 280 220 €</b>
67 Charges exceptionnelles	25 119 €	4 679 €	108 209 €
77 Produits exceptionnelles	63 094 €	83 959 €	0 €
<b>Solde exceptionnel</b>	<b>37 975 €</b>	<b>79 280 €</b>	<b>-108 209 €</b>
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>6 002 293 €</b>	<b>5 504 468 €</b>	<b>6 172 011 €</b>
66 Charges financières	389 605 €	355 081 €	354 676 €
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>5 612 688 €</b>	<b>5 149 388 €</b>	<b>5 817 335 €</b>
16 Remboursement capital	2 334 017 €	2 497 226 €	2 459 659 €
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>3 278 670 €</b>	<b>2 652 162 €</b>	<b>3 357 676 €</b>

7) L'endettement de la ville d'Auch au 31/12/2024

La situation de la dette de la ville d'Auch est la suivante :

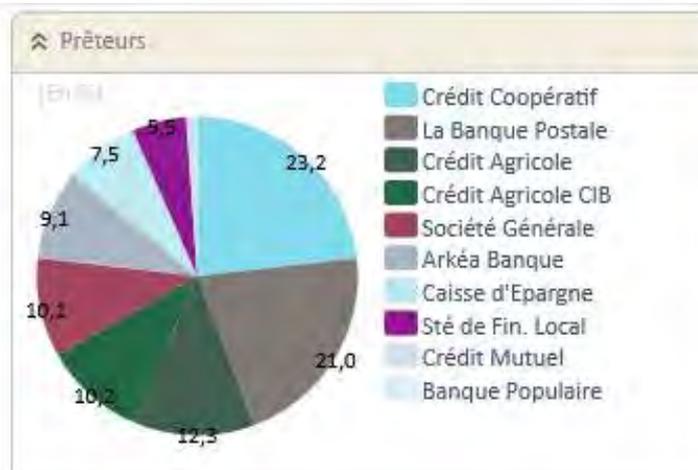
	31/12/2023	31/12/2024	
Encours	22 182 999,40	19 526 273,27	↘
Nbre d'emprunts	26	21	↘
Dispo. Ligne tréso.	0,00	0,00	→
Durée résiduelle	10 ans 8 mois	10 ans 1 mois	↘
Vie moy. Résiduelle	5 ans 6 mois	5 ans 2 mois	↘
Taux moyen annuel	1,70%	1,81%	↗
Taux act. Résiduel	1,94%	1,91%	↘
Taux de marché	2,86%	2,38%	↘
Marge moyenne	0,00%	0,00%	→



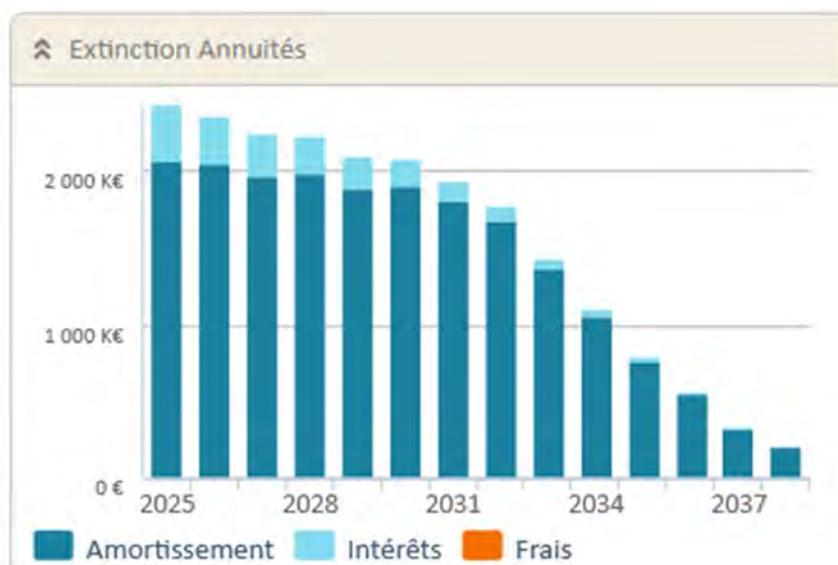
Plus de 92 % de l'encours est classé A1 sur la charte Gissler. Un emprunt structuré est présent dans l'encours à hauteur de 1 466 878,23 €.



La répartition de l'encours par prêteur est la suivante :



L'extinction de l'encours est la suivante :



La capacité de désendettement reste stable se situant à 4 ans.

#### 8) Le niveau des taux de taxes foncières

Les taux de fiscalité locale sont les suivants, inchangés :

- Taxe sur les propriétés bâties : 76,61 % ;
- Taxe sur les propriétés non-bâties : 117,49 % ;
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 17,39 %.

### 9) Les principaux ratios

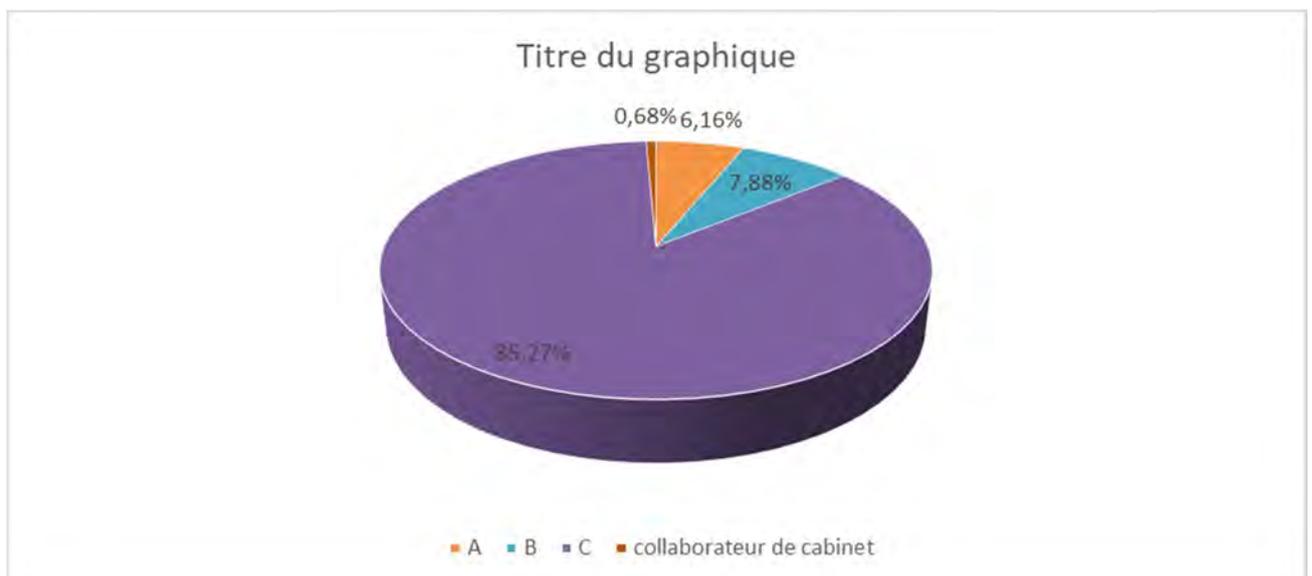
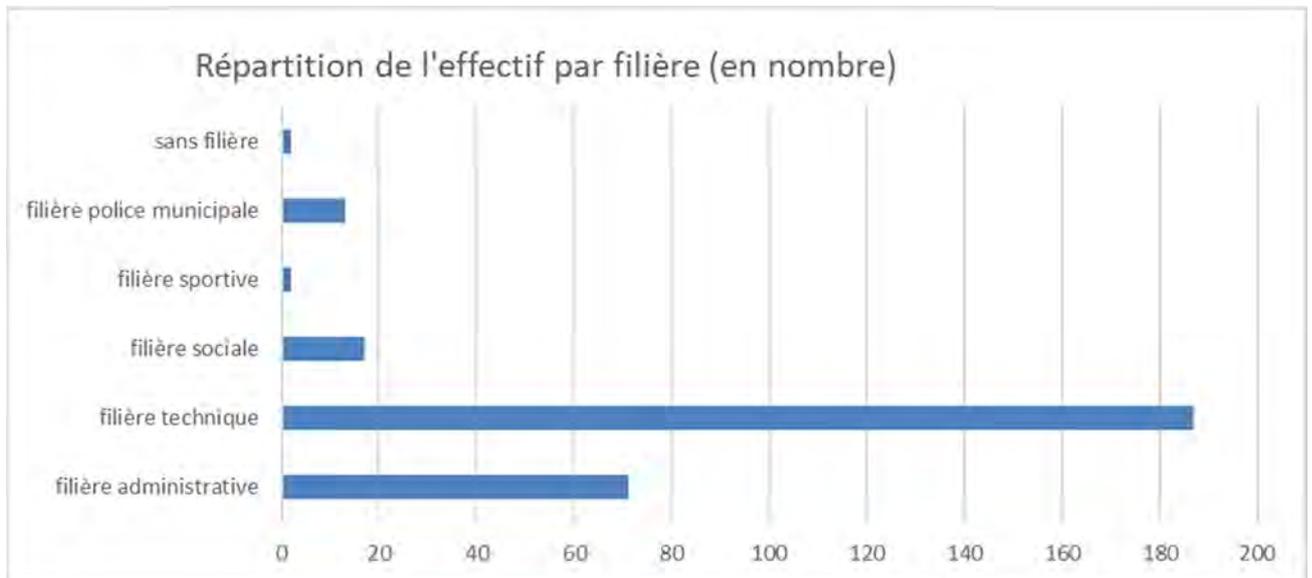
Les principaux ratios 2025 sont les suivants :

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 169,97
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 319,42
3	Dépenses d'équipement brut / population	510,78
4	Encours de dette / population (2) (3)	809,71
5	DGF / population	216,63
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,27 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95,59 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	38,74 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	61,37%
10	Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	18,28%

### 10) Les effectifs de la ville d'Auch

**Au 1er janvier 2024**, le tableau des effectifs de la Ville d'Auch présentait un total de 292 emplois pourvus.

Ces emplois se structurent sur 5 filières et 3 catégories :



Catégorie	Nombre d'agents
Catégorie A	18
Catégorie B	23
Catégorie C	249
Collaborateur cabinet	2
<b>Total général</b>	<b>292</b>

L'effectif des contractuels représente (au 30/09/2024) 14,84 % de la masse salariale.

Il est constitué :

- d'emplois non permanents pour les recrutements ponctuels d'agents saisonniers ou remplaçants nécessaires à la continuité des services ;
- de contractuels sur emplois permanent recrutés en l'absence de candidatures de fonctionnaires ;
- de deux emplois de cabinet recrutés, après autorisation du conseil municipal, sur la base du décret n°87-1004 du 16/12/1987.

Au cours de l'année 2024 (jusqu'au 31/10/2024) les mouvements au sein des effectifs ont été les suivants :

#### ARRIVEES : 19

- 4 recrutements par contrat pour pourvoir un poste permanent ;
- 11 mises en stage ;
- 2 mutations ;
- 1 réintégration suite à disponibilité de droit ;
- 1 réintégration suite à détachement.

Parmi les recrutements évoqués ci-dessus, 4 correspondent à des vacances de postes publiées en 2023. Au vu de la difficulté à recruter, ils n'ont pu être pourvus qu'en 2024.

2 postes ont également été pourvus en tuilage avec l'agent en départ à la retraite pour assurer la transmission de connaissances et de pratiques.

#### DEPARTS : 14

- 1 détachement ;
- 2 démissions ;
- 1 disponibilité pour convenances personnelles ;
- 1 disponibilité de droit ;
- 1 fin de contrat ;
- 3 mutations ;
- 5 départs à la retraite.

En 2024, la Ville d'Auch a mis à disposition :

- de la communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne :
  - -190 agents appartenant à différents services
- du centre de gestion du Gers :
  - 1 agent du service des Ressources Humaines
- du PETR du Pays d'Auch :
  - 3 agents (service Urbanisme, finances et Ressources Humaines)
- du CIAS Grand Auch Cœur de Gascogne :
  - 1 agent du service propreté urbaine.

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 032-213200132-20241206-D2024\_0110-BF

La durée effective annuelle du travail est de 1 607 heures.